

# L'EXPRESSION

28 Novembre 2019

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE				
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU				
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ALGER				
<b>AVIS DE RECRUTEMENT</b>				
LA DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ALGER LANCE L'OUVERTURE DES CONCOURS DE RECRUTEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2019 DANS LES GRADES SUIVANTS :				
Grade	Mode de Recrutement	Conditions d'accès	Nombre de Postes	Autres Conditions
Technicien supérieur en informatique	Concours Sur Titre	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme de technicien supérieur en informatique ou en informatique de gestion ou parmi les candidats titulaires d'un diplôme d'études universitaires appliquées en informatique délivré par l'université de formation continue (UFC) ou d'un titre reconnu équivalent.	01	Résident à Aiger

**LES DOSSIERS DE CANDIDATURES DOIVENT COMPORTER LES PIÈCES SUIVANTES :**

- Demande Manuscrite.
- Une copie de la pièce d'identité nationale.
- Copie du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation.
- Une fiche de renseignement, dûment remplie par le candidat.

\* Les candidats définitivement admis seront, préalablement, à leur nomination dans les grades et emplois postulés, invités à compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents dont notamment:

- Copie du document justifiant la situation du candidat vis à vis du Service National, certifiée conforme à l'originale par l'institution ou l'administration organisatrice du concours.
- Extrait du Casier Judiciaire en cours de validité.
- Certificat de résidence, pour les concours de recrutement dans les emplois localisés dans les wilayas ou les communes éloignées.
- Extrait de l'acte de naissance n°13.
- Certificats Médicaux
- Deux (02) photos d'identité.

\* Outre les pièces énumérées ci-dessus les dossiers des candidats admis aux concours sur titres doivent comporter, notamment:

- Les attestations de Travail justifiant l'Expérience Professionnelle du candidat dans la spécialité, celles-ci doivent être dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant.
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant.
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant.
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.
- Une fiche familiale, pour les candidats mariés.

**Délais des inscriptions et dépôt des dossiers :**  
Les dossiers doivent être transmis ou déposés dans un délai maximal de quinze (15) jours ouvrable après la date de premier affichage à l'adresse suivantes :

**La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger**  
**(Immeuble Pépinière Route Nationale n°5 Cinq Maisons EL-HARRACH)**

**Observation :** Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération

L'Expression le 28/11/2019 - ANEP 1916 025 725